

Paulette GALAND-PERNET, *Littératures berbères : des voix, des lettres*, 1998, Paris, PUF, 280 pages.

Il y a peu d'essais critiques consacrés à l'ensemble des littératures berbères et le livre de Paulette Galand-Pernet a comblé un vide depuis l'ouvrage de référence de H. Basset (1920)¹. P. Galand-Pernet a déjà à son actif de nombreux travaux sur la langue et surtout sur la littérature berbères, on trouvera à la fin de l'ouvrage une bibliographie riche dont son ouvrage précédent *Recueil de poèmes chleuhs I : Chants de trouveurs*² et les références à ses nombreux articles.

Le pluriel de l'intitulé interpelle, il renvoie certes à une diversité géographique et générique mais peut aussi induire que les expressions littéraires berbères ne constituent pas une littérature dans l'absolu (?) La problématique ne manque pas d'intérêt car effectivement, la littérature berbère se décline en littératures dans les différents parlers malgré les parentés de l'héritage et les tendances communes de l'évolution actuelle. L'autre remarque concerne la seconde composante du titre : *Des voix* et *des lettres*, référence claire à littérature orale et littérature écrite constitutives également du pluriel, d'autant que l'auteur prend en compte dans son ouvrage, la modalité énonciative et son importance dans la transmission et la circulation des textes. « J'ai voulu, dit l'auteur dans l'introduction, attirer l'attention sur la nécessité de prendre en considération *les formes d'expression*, qui, autant que le fond caractérisent une société, et sur l'intérêt d'examiner, en deçà de la fonction des textes replacés dans leur contexte sociologique, leur *fonction sur le plan de la communication littéraire*³ ».

L'ouvrage est organisé en 5 chapitres qu'encadrent une introduction et une conclusion. On trouvera à la fin du livre des notes nombreuses – 30 pages en très petits caractères – un véritable trésor de références, commentaires, explications..., ainsi qu'un index des termes berbères.

Je reviendrai à la fin de cette présentation sur le premier chapitre car il pose la problématique de la critique littéraire dans et pour l'approche des littératures berbères. Les autres chapitres examinent les contenus (thèmes), le discours littéraire (la matière littéraire et son organisation) pour tenter de construire une Poétique (dégager des « lois qui régissent » des textes en prose ou poésie) (p. 159). Le livre revient également sur les fonctions de la littérature dans la société sur les plans historique et sociologique et sur le plan pragmatique.

Le chapitre II, intitulé *La matière littéraire et son organisation*, traite de la question des genres et de leur dénomination. C'est surtout la question du métalangage qui est posée : comment dénommer des catégories spécifiques à une culture donnée et dont le système plus ou moins universel des genres et ses composantes ne peut rendre compte ? P. Galand-Pernet illustre cette problématique par un exemple, celui du genre poétique de l'*ahellil*, à la fois poème et chant, et qui s'accompagne en tant que chant, de conditions d'énonciation spécifiques : type de

¹ *Essai sur la littérature des Berbères*, Paris.

² Ed. Klincksieck, Paris, 1972.

³ C'est moi qui souligne.

costume, d'attitude (debout/assis), etc. Certaines de ces conditions constituent en elles-mêmes des traits ou des modes de généralité ; ainsi, la distinction *noble* vs *profane* est corrélée aux positions *debout* vs *assis* (expression du quotidien et du familial) :

- *ahellil* debout = sujet noble ; actant homme ; cérémonial du costume
- *ahellil* assis = sujet familial, circonstances familiales ; actants femmes

Pour construire un système générique propre à la littérature berbère, il faut un travail savant sur l'origine des termes et leur aire d'emploi ; cette recherche linguistique doit s'accompagner de recherches au niveau de l'histoire et de l'anthropologie culturelle.

Les types étudiés par l'auteur, celui de l'*ahellil* et de l'*izli*, exemplifient la question complexe et difficile d'une dénomination générique commune à tout le champ des littératures berbères et qui reste à construire comme elle le mentionne : « l'examen de l'*ahellil* et de l'*izli* dans leur manifestations régionales confirme qu'une dénomination berbère commune à une aire étendue ne peut pas servir à désigner un "genre" panberbère ; elle recouvre des types régionaux qui constituent chacun une classe de textes propres à un lieu et un groupe, même si l'on peut dégager des éléments communs aux différents types » (p. 59-60).

Autre exemple, dans l'aire chleuh, *lqist* est un terme générique qui retient la modalité narrative comme trait, subsumant les catégories (fable, légende hagiographique, conte merveilleux) ou encore des variétés thématiques. Remarque importante, la distinction prose/poésie est dans cet ensemble, un trait sous-générique, le trait définitoire majeur reste donc bien la modalité narrative (p. 67).

La difficulté de circonscrire un système des genres est illustrée par un autre type textuel emprunté à M. Mammeri puis à C. Lacoste-Dujardin, « un "genre" kabyle, la *taqsit*... constitué d'un récit en prose où s'insèrent des sixains ou des neuvains... » (p. 67). Ce texte narratif caractérisé par l'emploi alterné de la prose et des vers et par ses usages apparaît bien comme un type à part.

En conclusion à ce chapitre, P. Galand-Pernet note « la difficulté de définir actuellement « un genre » littéraire panberbère, même si l'on peut retenir des traits généraux, comme la distinction entre prose et poésie ou l'importance du narratif ou même si l'on peut apercevoir des structures littéraires très anciennes au travers des formes courtes, par exemple » (p. 74). Ainsi, l'opposition – dans l'aire chleuh – *lqist* vs *amarg* ne semble pas dénuée de fondement ; mais il faudra encore multiplier et développer les descriptions de catégories au niveau local pour déterminer des traits distinctifs plus pertinents permettant de décrire un système des genres. P. Galand-Pernet affirme qu'il y a bien des genres dans les littératures berbères mais « les classes [s'y] définissent régionalement » (p. 77).

Qu'en est-il de l'évolution ? Le contact d'autres littératures – notamment arabe –, l'évolution des sociétés ont contribué à l'émergence d'une littérature écrite caractérisée par l'apparition, dans ce champ, de types génériques nouveaux.

L'auteur en conclut qu'on ne peut arrêter actuellement un véritable système des genres : « Le classement des variétés littéraires berbères reste donc *provisoire* tant qu'on ne connaîtra pas mieux les systèmes locaux où l'extension et la

compréhension des catégories littéraires sont encore insuffisamment indiquées. » (*ibid*). Seule certitude de son point de vue « Mais on peut souligner que le principe de répartition entre épique, lyrique et dramatique, hérité de l'Antiquité et utilisé longtemps... dans les classifications occidentales, *ne peut s'appliquer* aux littératures berbères. Il faut donc utiliser *d'autres critères, intratextuels et extratextuels à la fois...* » (p. 78).

Il reste qu'il conviendrait de distinguer entre catégories génériques et modalités. Certes, le genre dramatique par exemple, n'existait pas avant l'émergence récente d'une littérature écrite, mais ces catégories sont présentes en tant que modalités caractérisant certains textes. Il serait utile de ne pas négliger ces traits dans la description des formes pour une typologie des textes.

Le Chapitre III, *La littérature dans la société*, est centré sur « l'usage fait des textes » et les « fonctions qui sous-tendent ces usages » dans l'objectif de rechercher des « critères extratextuels qui peuvent orienter un classement des œuvres littéraires berbères » (p. 69).

Le premier critère retenu est l'opposition entre *littérature savante* et *littérature populaire*. Cette distinction préside aux conditions de création, d'énonciation et de circulation des œuvres (importance de l'oralité, de la voix...).

Quant aux « Fonctions de la littérature », P. Galand-Pernet les énumère à partir des conditions de production du « texte littéraire berbère traditionnel » (p. 103). Les différents thèmes évoqués à travers les exemplifications mettent en rapport les textes et le contexte social, historique ou anecdotique. Dans cette perspective, le contexte confère aux textes une valeur socio-historique et une valeur de témoignage qui s'ajoutent à leur dimension littéraire.

La diversité thématique renvoie aux conditions de vie : conditions de travail, événements de la vie quotidienne ou événements plus marquants historiquement, rituels, etc. Elle s'accompagne d'une diversité de tonalités où se lisent également les fonctions : lyrique, tragique, comique, critique, satirique, etc.

L'auteur considère que « Cette structuration des fonctions, les superordonnées et les autres, permet de définir le sens du texte dans l'acte de communication littéraire et *intervient dans la définition des genres* » (p. 106).

L'objet du chapitre IV, *Thèmes et structures*, consiste en « une rapide revue, dans la prose ou la poésie berbères, des éléments récurrents porteurs de sens ou d'affect. » (p. 107). L'auteur constate à propos, que nous disposons de peu d'index de motifs ; un travail de recension s'impose donc à partir de l'analyse des textes prenant en compte les contenus et les éléments structurels et formels. A partir d'un exemple, le motif du henné, elle démontre bien qu'il n'a pas toujours la même signification ni la même symbolique, elles varient selon la structure de la diégèse, les conditions et contexte de production qui conditionnent l'horizon d'attente.

Pour débrouiller cette riche complexité, l'auteur retient quatre critères de classement des thèmes : 1) Thèmes archaïques ; 2) Monde sensible, société, Islam ; 3) Structures formelles et thèmes ; 4) Des universaux ?

Existe-t-il des mythes berbères ? P. Galand-Pernet examine la question avec circonspection, elle rappelle certes ce qu'en disait H. Basset : « Chez les berbères,

nul mythe, rien que le rite... [il] n'existe pas entre les légendes explicatives et les autres formes de l'activité mentale populaire [les contes merveilleux notamment] des différences essentielles »⁴ ; mais elle fait remarquer que pourtant, Basset « cite des personnages « mythiques » ou « telle légende cosmologique » (p. 113). Là encore, un travail de recherche, souligne-t-elle, s'impose, « une meilleure analyse des textes révélerait sans doute des traces de mythes plus importantes qu'on ne le croit et rendrait possibles des reconstructions pour les périodes antéislamiques, y compris préhistoriques, comme ces contes marocains de l'ogre borgne ou de sa variante animale » (p. 112).

Les thèmes islamiques nécessitent eux aussi l'élaboration d'un véritable répertoire pour en identifier les sources arabes, les modalités d'emprunt et de transmission ; ainsi en est-il en poésie par exemple du « rôle des textes édifiants » tels le poème du Saby, les légendes de Job, de Moïse...

Dans son étude de ces thèmes, P. Galand-Pernet attire l'attention sur « La coloration pessimiste... frappante dans les poésies berbères [qui] est sans doute à mettre en rapport avec les thèmes religieux du désespoir devant les turpitudes du monde d'ici-bas ». A la différence de la prose, « la poésie, partout sur l'aire berbère, a fait de la désempérance une trame où se sont entrecroisés des motifs variés » (cf. les prologues à dominante religieuse en poésie) (p. 134). Les thèmes de la concupiscence, de l'attachement excessif au monde d'ici-bas faisant oublier les devoirs et l'au-delà sont souvent articulés par l'opposition entre *ddunit* et *lixrt*. Le bestiaire, les contes d'animaux et autres exemples sont traversés par ces mêmes thèmes et illustrent le lien entre perversion et métamorphose. D'autres valeurs contrebalancent cette vision pessimiste dont *ssbr*, l'acceptation et « la soumission aux épreuves envoyées par Dieu... un des remèdes aux malheurs du monde d'ici-bas » (p. 137).

A côté de ces thèmes spécifiques, l'auteur relève la présence de thèmes universaux : la nature, l'eau, la femme, la souffrance, la mort, la satire, l'amour. Toutes les figures de l'amour, par exemple, sont actualisées à travers des métaphores diverses : l'amour impossible, la passion aveuglante, l'amour déchéance, etc.

Le cinquième chapitre, *Poétique*, s'intéresse à la question importante de la construction d'une poétique des textes : « Quelles grandes lignes peut-on dégager des diverses structures des œuvres littéraires traditionnelles, prose et poésie, en berbère, quelles sont *les lois qui régissent leur poétique... ?* (p. 159). Autrement dit, « définir la *littéarité* berbère » en partant cette fois « des traits formels ».

L'absence d'uniformité dans les dénominations génériques dans l'aire berbère, comme il a été relevé dans les chapitres précédents, ne permet pas d'arrêter les

⁴ H. Basset (1920 : 290-295).

traits d'une littérarité constitutive⁵, P. Galand-Pernet va donc partir du statut pragmatique de ces littératures, puis des différents procédés singularisant une langue littéraire.

- Statut pragmatique : il convient de rappeler la conception, socialement ancrée, de la création : la poésie est un don – conception largement partagée dans le pourtour de la Méditerranée et bien au-delà – et le poète, un inspiré « Les génies, l'ange, le monde des morts, le rêve, la prophétie sont des manifestations diverses du rapport de la parole et du poète avec un surnaturel recélant la vérité cachée que le poète interprétera pour ses auditoires. » (p. 169). Cette dimension est à prendre en compte au niveau du statut pragmatique de la littérature, illocutoire et perlocutoire (*cf.* la fonction des prologues en poésie ou des formules pour ce qui est de la prose). Il est donc important de considérer la réception des textes, le statut de l'auteur « La forme littéraire est indissociable du statut social et économique de l'auteur..., de la nature orale de la diffusion ainsi que de la présence d'un auditoire dans toutes les réalisations traditionnelles » (p. 171). Dans ce sens, P. Galand-Pernet utilise le terme (ou concept ?) de « *convenance* » « dans son sens ancien, dit-elle, l'accord entre E et R⁶, la conformité – Justinard disait « la complicité » – qui fait qu'ils peuvent se comprendre à demi-mot... : ils vivent dans le même système formel de la littérature » (p. 176).
- Langue littéraire ? Y a-t-il une langue littéraire berbère ? s'interroge l'auteur. « On peut constater sur plusieurs points du domaine berbère qu'il existe des systèmes d'expression *spécifiques* de la prose, du conte et de la poésie, c'est-à-dire *des langues littéraires* qui, sous les variantes régionales, présentent *des traits communs* à l'ensemble berbère » (p. 177). Elle passe en revue les aspects phoniques, morphosyntaxiques, stylistiques et rhétoriques qui singularisent la langue littéraire et la distingue de la langue courante : l'apostrophe, l'altération de l'ordre des termes, les métaphores animales, végétales, la représentation poétique de la femme, etc. (p. 180-182). L'auteur évoque également la *prosodie* et la *musique*, les *éléments démarcatifs*. Beaucoup d'exemples textuels illustrent cette description ; on peut regretter l'absence, le plus souvent, du texte berbère à côté des traductions.

Je reviens à présent au premier chapitre introductif où P. Galand-Pernet pose en quelque sorte, la question de la légitimité de l'attitude critique, sinon du critique dans l'approche de la littérature berbère : « Etant donné la différence des conditions de réception, on peut comprendre que certains berbérophones dénieient aux chercheurs de culture occidentale toute faculté critique devant un texte berbère ». L'ostracisme dans le domaine ne garantit pas la valeur scientifique de la démarche critique. Les perspectives critiques partagent aujourd'hui des principes

⁵ C'est moi qui introduit cette notion en référence à Gérard Genette : *Fiction et diction*, Seuil, 1991. Genette distingue deux régimes de littérarité : l'un, *constitutif*, « concerne les textes (écrits ou oraux) tenus pour ainsi dire *a priori* pour littéraires, du fait de leur appartenance générique ou formelle... » ; l'autre, « *conditionnel*, concerne des textes dont le caractère littéraire dépend plus fortement d'une attention d'ordre très *grosso modo* esthétique ».

⁶ E = émetteur ; R = récepteur

plus ou moins universaux qui les valident en tant qu'approches, à la condition bien entendu, de prendre en compte les particularités linguistiques, les contextes historique, social et culturel de chaque littérature. Les instruments dont usent les berbérophones – quels qu'ils soient – pour une critique savante sont généralement acquis dans d'autres langues – et donc à partir d'autres cultures –, ils sont relatifs

- aux genres dans l'absolu et leurs spécificités respectives
- aux approches interprétatives
- aux approches formelles
- à la maîtrise de la rhétorique, de la métrique, etc.

Il ne s'agit pas de nier une possible exploitation idéologique mais d'inviter à une formation scientifique du critique. La seule connaissance de la langue ne suffit pas pour décrire les textes, rendre compte de leurs fonctions et de leur littéarité.

Khadija Mouhsine
Faculté des Lettres - Rabat
Université Mohamed V-Agdal